

Menton

1492, promenade du Soleil - Tél. 04.93.41.72.60 - menton@nicematin.fr - Eurosud publicité : 04.93.41.72.72

5^e EDITION SAISON AUTOMOBILE
DU 14 AU 17 MAI 2015
HIPPODROME DE CAGNES-SUR-MER

AUTO SHOW
nice-matin

RENSEIGNEMENTS
04 93 18 70 09

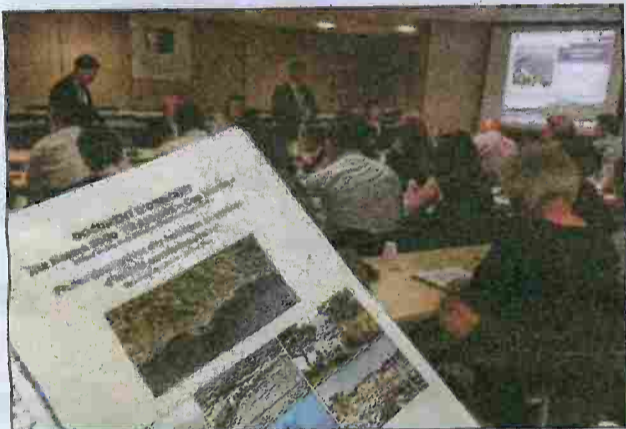
www.aufestshow-nicematin.com

nice-matin

GLIFOSUD COMMUNICATION

Natura 2000 : le temps de l'action au Cap Martin

De la frontière italienne à la baie de Cabbé, le site marin classé fait l'objet d'études pour y concilier activité humaine et préservation du milieu naturel. Une série de mesures est proposée



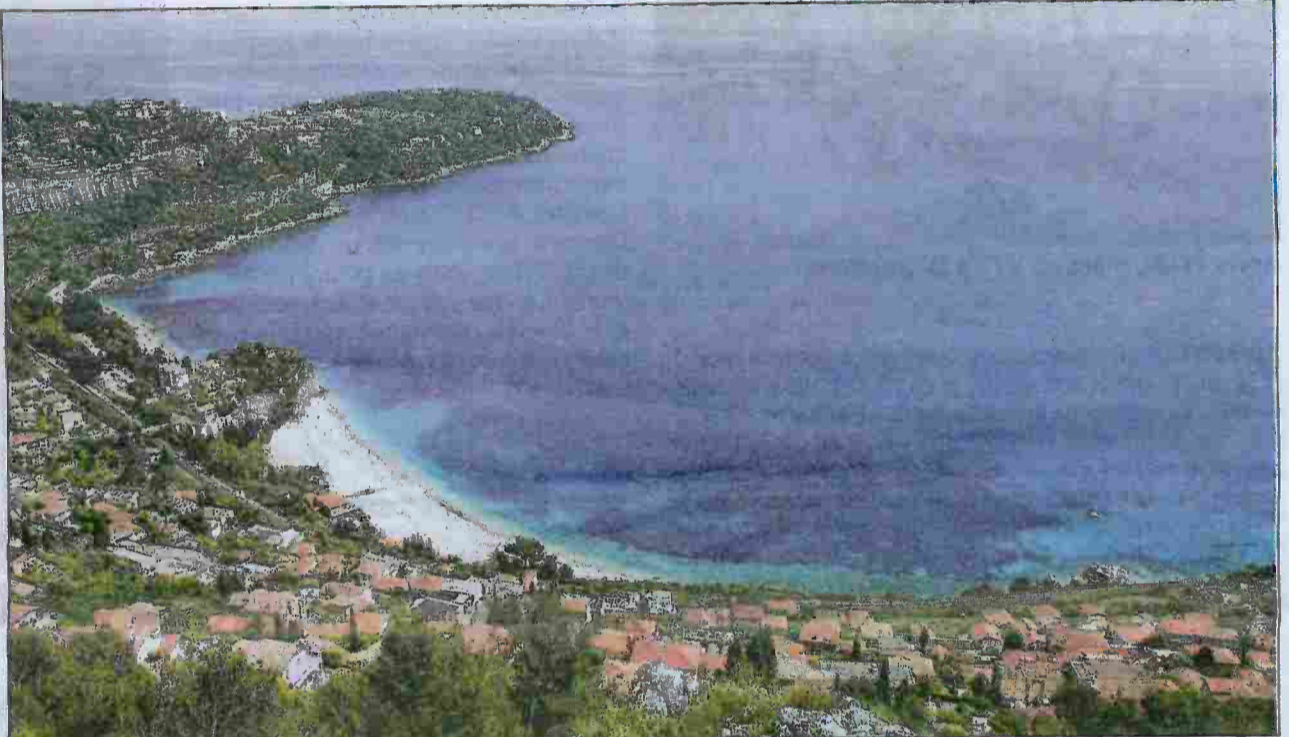
Dans les locaux de la Carf, le comité de pilotage a validé les actions à mener sur le site. (Photo A. Ma.)

Après les états lieux et les diagnostics, vient le temps de l'action. C'est ce qui va se passer pour le site Natura 2000 « Cap Martin ». Un espace marin de 2090 hectares, entre la frontière italienne et la baie de Cabbé, abritant des habitats et des espèces naturels à préserver. Comme les herbiers de positionnie ou les prairies de cymodocées, plantes sous-marines qui servent de nurseries à de nombreuses espèces aquatiques. Pour concilier activités humaines et protection des milieux naturels sur le site, un « document d'objectifs » – ou guide pratique pour la gestion du site – a été éla-

boré par la Communauté d'agglomération de la Riviera française, opérateur du site Natura 2000 « Cap Martin » depuis 2011. En collaboration avec un comité de pilotage⁽¹⁾ composé des différentes collectivités et institutions impliquées, de l'État, d'organismes et d'associations concernées. Ce document validé, un plan d'actions pour la période 2015-2020 va pouvoir démarrer.

Concertation avec les usagers est été

Seize mesures ont été identifiées et classées en quatre groupes. Gestion globale du site, avec de l'animation ou de la communication auprès



Le site « Cap Martin », zone Natura 2000 s'étendant de la frontière italienne à la baie de Cabbé. (Photo Carf)

des usagers. Gestion de la bande littorale, avec le développement de méthodes de nettoyages durables, par exemple. Gestion de l'activité de plaisance aussi, avec le suivi de la fréquentation ou une proposition de limitation de mouillage en zones sensibles. Gestion des autres activités nautiques enfin, avec, notamment, une proposition d'ancrages éco-

logiques fixes sur les sites de plongée sensibles. Toutes ces actions ont également été listées par ordre de priorité. Le soutien aux méthodes de nettoyages durables sur les plages, la proposition de limitation de mouillage des navires de grande plaisance dans les zones sensibles ou les ancres écologiques pour les sites de plongées seront,

ainsi, les trois premières mesures à être mises en œuvre. « La période estivale 2015 commencera par des concertations avec les usagers de la mer, dont la plaisance, les activités nautiques et la plongée sous-marine, pour engager les actions Natura 2000 dès l'automne 2015 », précisent les services de la Carf. Carf qui a également été désignée animateur du site Na-

tura 2000 « Cap Martin », et qui se chargera donc, après la signature d'une convention avec les services de l'État, de mettre ce plan en application.

AMÉLIE MAURETTE
amaurette@nicematin.fr

(1) Le comité de pilotage est présidé par le député-maire de Menton, Jean-Claude Guibal; et coprésidé par le président de la Carf, Patrick César, la préfecture et la préfecture maritime.

nice-matin

l'appli
Sortir by
Nice-Matin

L'agenda complet de toutes les sorties des Alpes-Maritimes



Téléchargez l'application gratuite

Disponible sur

